



33570

COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt et un, le premier décembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CIBARD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AMOREAU Pascal, Maire

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, DELPY Fabien et PIMBERT Éric.

Excusés : M. BLONDET Nicolas

Absent :

Ouverture de la séance : 18h30

Confirmation de l'approbation du précédent Compte Rendu (envoyé par mail) :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le précédent compte rendu.

Présentation des documents signés par Monsieur le Maire :

Date	Destinataire(s) du courrier	Objet du courrier
29/10/2021	Maître François VIEN-GRACIET Notaire à Libourne	Acceptation du CU 033 386 21 F 0004
05/11/2021	Jan & Florian THIENPONT TERROIR DE CRUS	En RAR – Contestation de la conformité des travaux du PC 033 386 20 F0001
09/11/2021	Mr PAYEUR Pierre	Acceptation de la DP 033 386 21 F0005
16/11/2021	Association « l'écurie KEN DATEN »	Autorisation de passage du 30 ^{ème} rallye
17/11/2021	Mr SUBLETT-LEROUX et Mme TALAVET	EN RAR – Demande réglementaire d'égagement d'une haie d'arbustes

Démission d'un Adjoint Technique :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que Nicolas DUBUC Adjoint Technique de la commune a donné sa démission. Celle-ci prendra effet le 28 janvier 2022.

A la suite des informations de Mr le Maire, Nicolas DUBUC a pris la parole pour expliquer au Conseil Municipal le motif de sa démission afin d'éviter les malentendus.

Validation du devis mise en fonction de l'onglet « ETAT CIVIL » dans le logiciel gestion de la relation citoyen :

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le devis de Berger Levrault concernant la mise en fonction de l'onglet « ETAT CIVIL » dans le logiciel de la relation citoyen d'un montant de 395 € HT.

Cet onglet permettra à l'adjoint administratif de saisir avec plus de facilité les actes état civil (mariage, pacs, naissance, décès etc...) que sur les registres en manuscrits.

Après avoir écouté Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire de signer le devis d'un montant de 395 HT.

Préparation repas vœux du Maire le 08 janvier 2021.

Mr BESSOU présente au Conseil Municipal quatre menus différents concernant le repas qui suivra la cérémonie des vœux du Maire.

Après avoir regardé les différents menus, le Conseil Municipal a décidé de choisir le 2^{ème} menu qui se compose de : Potage, terrine de porc, jambon braisé avec des haricots couennes, salade, fromage et dessert.

Questions Diverses :

Eclairage Public :

Mr le Maire comme demandé par le Conseil Municipal lors de la dernière réunion, c'est renseigné auprès de Mr PESLIER (chargé de projets de l'éclairage public du SDEEG) à propos du poteau d'éclairage public de Mr BAUDRY qui le dérangeait la nuit.

Mr PESLIER a confirmé qu'il était possible de rajouter une minuterie pour la somme de 600 € HT.

Le Conseil Municipal veut un traitement identique pour l'ensemble de nos hameaux. Une étude financière de ce projet sera étudiée en début d'année 2022.

Réunion commission élaboration documents d'urbanisme :

Mr Lucien BESSOU présente au Conseil Municipal le compte rendu de la réunion de la commission « Elaboration documents d'urbanisme » qui a eu lieu le 25 octobre 2021.

Clôture de la séance : 20h00